

Jeunesse+Sport J+S/Sport des adultes Suisse esa

Module de perfectionnement interdisciplinaire en vue de l'obtention du certificat FSEA Formatrice/formateur – Animer des sessions de formation pour des groupes d'adultes

Objectif	Obtention du certificat FSEA Formatrice/formateur – Animer des sessions de formation pour des groupes d'adultes
Contenus	Dynamique de groupe et interventions Formes de réflexion Méthodes de contrôle des objectifs et d'évaluation Animation Paysage de la formation des adultes en Suisse Possibilités de formation continue (modules, brevet)
Méthodes et formes sociales	Enseignement frontal et en groupe, travail à deux ou en groupe, exposés, travaux préparatoires individuels
Moyens didactiques	Documents Médias didactiques numériques
Public cible	Experts et expertes J+S reconnus Experts et expertes esa reconnus
Conditions d'admission	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance d'expert ou d'experte J+S ou esa valable Justification d'au moins 150 heures de pratique en tant que moniteur/monitrice (esa/J+S), expert/experte (esa/J+S) ou activités de formation équivalentes avec des personnes de plus de 16 ans (= adultes selon la définition de la FSEA). Toutes les conditions ci-dessus doivent être remplies pour être admis au module complémentaire.
Durée	2 jours
Forme de l'offre	Module sous forme de séminaire
Qualification	La participation au module complémentaire de deux jours donne droit à l'obtention du certificat FSEA Formatrice/formateur – Animer des sessions de formation pour des groupes d'adultes. Celui-ci est remis au candidat ou à la candidate avant la fin du module.
Reconnaissance	Titulaire du certificat FSEA Formatrice/formateur – Animer des sessions de formation pour des groupes d'adultes
Obligation de formation continue	Les titulaires du certificat FSEA ne sont pas tenus de suivre une formation continue pour le conserver.